

AMUNDI ETF ICAV
Siège social :
One George's Quay Plaza
George's Quay
Dublin 2, Irlande
(l'« **ICAV** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE
LA CATEGORIE D' ACTIONS
AMUNDI S&P 500 SCREENED UCITS ETF ACC
(la « **CATÉGORIE D' ACTIONS** »)

Les termes qui ne sont pas spécifiquement définis dans les présentes ont la même signification que dans l'acte constitutif de l'ICAV (l'« **Acte constitutif** ») et dans le prospectus de l'ICAV (le « **Prospectus** »).

23 septembre 2026

Amundi ETF ICAV (l'« **ICAV** »)

Cher/Chère Actionnaire,

Les administrateurs de l'ICAV (les « **Administrateurs** ») informent par la présente les actionnaires de la Catégorie d'actions (les « **Actionnaires** ») qu'au vu de l'exposition aux États-Unis de l'indice répliqué par Amundi S&P 500 Screened UCITS ETF (le « **Compartiment** »), la devise de la Catégorie d'actions passera de l'EUR à l'USD (la « **Modification** ») à compter du 7 octobre 2026 (la « **Date d'effet** »).

En conséquence, le Prospectus et le Document d'informations clés pour l'investisseur (le « **DICI** ») ou le Document d'informations clés (le « **DIC** ») (le cas échéant) seront mis à jour pour refléter la Modification à compter de la Date d'effet, sous réserve de l'approbation de la Banque centrale d'Irlande.

Le changement décrit ci-dessus ne modifie pas l'objectif d'investissement, ni ne constitue une modification importante de la politique d'investissement du Compartiment. Les autres caractéristiques du Compartiment demeurent également inchangées.

Le Prospectus actualisé et le DICI/DIC (le cas échéant) seront mis à disposition par la Société de Gestion sur simple demande à l'adresse suivante : One George's Quay Plaza, George's Quay, Dublin 2, Irlande, ou peuvent être consultés sur le site web suivant : www.amundi.com à la Date d'effet ou aux alentours de celle-ci.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Administrateur
pour et au nom de
Amundi ETF ICAV

